

BOUGE

LE CIAFT EN MOUVEMENT!

Bulletin de liaison • Vol. 14 • no. 54 • Juin 1997

Avant-propos

Par Thérèse Sainte-Marie

Nous vous présentons aujourd'hui un format différent de notre "Bouge" national, de façon à laisser plus de place à notre encart vous invitant au congrès d'orientation du CIAFT les 30 et 31 octobre prochain. Ce congrès sera bien sûr l'occasion de souligner le quinzième anniversaire du CIAFT. Mais il devra surtout représenter une plaque tournante pour nos interventions futures.

À cet effet, toutes nos membres ont déjà reçu à la mi-mai un document de consultation concernant la mission et les champs d'intervention du CIAFT. Il nous est essentiel que vous nous retourniez vos commentaires le plus rapidement possible pour que nous puissions préparer notre cahier de recommandations qui vous sera envoyé au début septembre.

Nous comptons sur votre participation active à cet important rendez-vous de l'automne!

Lancement du Programme d'action 1997-2000 en matière de condition féminine

Par Thérèse Sainte-Marie

Le 22 mai dernier, Madame Louise Harel, ministre de la condition féminine, procédait au lancement du Programme d'action 1997-2000 pour toutes les Québécoises ainsi que la 5e orientation de la politique en matière de condition féminine.

Plusieurs éléments du Programme d'action et de la 5e orientation touchent de très près les préoccupations fondamentales du CIAFT. En effet, trois des

cinq enjeux identifiés dans le programme commandant des interventions gouvernementales ont trait à:

- la consolidation de la réussite scolaire des filles et des femmes sur les plans social, économique et professionnel;
- la préservation du droit des femmes au travail;
- la participation plus large des femmes aux affaires publiques et à l'économie, notamment au sein des instances décisionnelles.

Le Programme d'action propose des interventions s'articulant autour de trois projets mobilisateurs et d'actions sectorielles regroupées en fonction de huit thèmes. L'instauration de l'analyse différenciée selon les sexes dans les pratiques gouvernementales et le soutien à la progression des Québécoises dans les sciences et l'innovation technologique sont deux des projets mobilisateurs qui intéresseront particulièrement les membres du CIAFT. Quant aux actions sectorielles, il faut souligner particulièrement celles reliées à l'emploi et à l'entrepreneuriat ainsi que celles relatives à l'éducation et à la formation.

La 5e orientation de la politique en matière de condition féminine identifie deux axes d'intervention, soit la représentation équitable des femmes au sein des instances locales et régionales et la prise en compte de leurs intérêts et de leurs réalités par ces instances.

Voilà en somme, un plan d'action intéressant qui devrait permettre, s'il est réalisé, de faire progresser la situation des femmes au Québec. À nous cependant d'exercer notre vigilance pour qu'il soit adéquatement appliqué.

C'est un grand plaisir pour le Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches de vous entretenir de notre région et plus particulièrement de la présence et du dynamisme des femmes en cette région. D'abord un peu de géographie pour bien vous situer. Sur la rive sud du fleuve St-Laurent, face à la région de Québec; Chaudière-Appalaches s'étend jusqu'à la frontière américaine. Nous retrouvons à l'est la région du Bas St-Laurent et à l'ouest l'Estrie et les Bois-Francs. La population est de 385 980 personnes pour 171 municipalités. La moitié de la population vit dans les grandes agglomérations urbaines, c'est une population jeune, les deux tiers sont âgés de moins de 44 ans.

Après des années de consultation et de concertation, le Conseil des ministres acceptait le 26 mars dernier le projet d'entente-cadre de développement que le ministre Guy Chevrette signait le 7 mai dernier. Lors de sa tournée des régions pour présenter la cinquième orientation, madame Léa Cousineau avait fait ajouter dans le projet d'entente-cadre une petite phrase pour assurer aux femmes de la région, l'ouverture nécessaire devant résulter en ententes spécifiques pour des besoins spécifiques des femmes. Curieusement, cette petite phrase présente dans le document accepté par le Conseil des ministres est disparue lors de la signature avec monsieur Chevrette. Il semble que l'ordinateur a eu une défaillance, une chute de pression, au moment d'ajouter cette petite phrase dans l'entente-cadre. Bien que le Secrétariat au développement des régions voit à corriger cette situation, ça promet quelques étincelles de la part des groupes de femmes lors de l'assemblée générale du CRCDD le 12 juin prochain.

Du côté de la Régie régionale les choses vont assez bien pour notre Réseau. Six femmes sont déjà élues au conseil d'administration, majoritairement de provenance des groupes communautaires et nous proposons les candidatures de trois femmes actives en condition féminine pour les trois postes en cooptation. Toujours en collaboration avec la Régie régionale, le Réseau des groupes de femmes travaille à la préparation d'un événement majeur, multi-sectoriel, sur la violence faite aux femmes. Cet événement est prévu pour le printemps 98.

Au chapitre de l'économie sociale, le CRES a bien rempli sa mission en 1996-97. Après quelques lenteurs au démarrage, le comité a pris sa vitesse de croisière et est devenu très fonctionnel. Les femmes du Réseau ont amené l'ensemble du comité à la vision de l'économie sociale telle que présentée dans le document "Entre l'espoir et le doute" et c'est un peu à regret que nous nous engageons dans les nouvelles structures. Avec un budget de 250 000\$, une dizaine de projets sont en réalisation avec 24 emplois créés. Le salaire horaire moyen avoisine 10.00\$, aucun projet à moins de 8.30\$

Comme chacune de vous, les femmes de notre région sont très engagées dans la préparation du Forum sur le développement social et la lutte à la pauvreté. Les rencontres de ce comité ont débuté en octobre 1996. Ces rencontres demeurent laborieuses, techniques, sans beaucoup de complicité entre les partenaires. Dur, dur pour des PDG de parler pauvreté et encore plus dur de proposer des solutions réalistes et durables. L'engagement des femmes et des groupes communautaires dans la réalisation de ce forum vise surtout à donner au développement social la place qui lui revient dans le développement global de notre région et d'éviter la tendance qui ramène la lutte à la pauvreté par uniquement la création d'emploi.

Main-d'oeuvre et économie sociale **Par Thérèse Sainte-Marie**

Le CIAFT participe depuis le 10 avril dernier à une nouvelle table de concertation de main-d'oeuvre de la SQDM. Il s'agit de la Table de concertation de main-d'oeuvre sur l'économie sociale et l'action communautaire du Québec.

Réclamée et obtenue par les membres du Chantier de l'économie sociale, lors du sommet économique de l'automne dernier, cette Table est composée actuellement d'une quinzaine de représentantes et représentants des organismes et entreprises de ce secteur ainsi que des organisations syndicales.

Financée par la SQDM et la DRHC, elle a comme principal mandat d'identifier les problématiques de ce secteur en matière de développement de la main-d'oeuvre et de l'emploi et d'élaborer les pistes et les moyens d'intervention pertinents aux problématiques identifiées.

Par sa participation, la directrice du CIAFT compte faire valoir les besoins de la main-d'oeuvre féminine, d'ailleurs fortement majoritaire dans le secteur de l'économie sociale et de l'action communautaire. C'est un dossier à suivre

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le Réseau et le Comité aviseur et que vous n'avez jamais osez demander ... **Par Marie-Chantal Girard**

Au début était le CIAFT, puis il créa le comité Développement régional. Il y eu ensuite le Réseau des représentantes en condition féminine aux instances de développement régional et finalement le Comité aviseur-femmes en matière de développement de la main-d'oeuvre. Et maintenant, qu'est-ce que tous ces lieux viennent faire dans la vie de notre association?

Le comité Développement régional, constitué de membres du Réseau et d'une membre du conseil d'administration, organise les rencontres du Réseau, assure le suivi des engagements pris lors des rencontres, participe aux représentations et assure le lien entre le Réseau et le conseil d'administration. Le Réseau réunit les représentantes de la condition féminine siégeant au conseil d'administration des CRD et SQDM. Son but est de former, d'informer et de soutenir les représentantes dans leur travail. Le Comité aviseur-femmes, lui, réunit les représentantes de la SQDM ainsi qu'une déléguée provenant de la FTQ, la CEQ, la CSN, la CSD, la SQDM, la Fédération des agricultrices et de l'association des collaboratrices et partenaires en affaire. Son mandat est de produire des avis et des recommandations à la SQDM sur les orientations et les politiques concernant la main-d'oeuvre féminine. Il se préoccupera cette année, du Régime d'apprentissage, de l'intervention sectorielle et des politiques en matière de développement de la main-d'oeuvre.

Action-continuité

Par Thérèse Sainte-Marie

Les directrices des organismes d'intégration des femmes sur le marché du travail se sont réunies le 6 mai dernier dans le cadre d'une réunion Action-continuité.

Cette rencontre a permis de tracer un portrait actualisé de la situation des organismes communautaires en intégration de la main-d'oeuvre féminine au marché du travail et d'amorcer une réflexion sur le développement de services mixtes au sein des groupes membres d'Action-continuité.

Les membres d'Action-continuité ont confirmé le rôle du CIAFT dans la promotion des services spécifiques auprès des femmes. La discussion demeure cependant à poursuivre concernant l'impact de la régionalisation sur l'élargissement des clientèles des projets "femmes". Nous aurons également à nous interroger sur l'influence concrète que le CIAFT peut apporter sur les décisions des instances locales.

À lire ...

Qu'est-ce que le féminisme?

Trousse d'information sur le féminisme québécois des vingt-cinq dernières années réalisée par Relais-Femmes et le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine avec la collaboration du Service aux collectivités de l'UQAM et du Conseil du statut de la femme.

Cet ouvrage collectif comprend des textes couvrant des problématiques - éducation, travail salarié, pouvoir politique, famille, violence, santé reproductive, avortement - selon un point de vue: celui de la contribution des groupes de femmes. De plus, on y présente les trois grandes traditions de la pensée féministe: la tradition libérale égalitaire, le féminisme de la tradition marxiste et le féminisme radical. Il s'adresse aux jeunes, aux immigrantes et aux femmes d'autres pays de passage au Québec et qui veulent saisir la vitalité du mouvement féministe d'ici.

La distribution est assurée par Relais-Femmes au coût de 10.00\$. Les coordonnées pour commander: téléphone (514) 844-4509 ou par télécopieur au (514) 844-1598.

L'équité salariale, mise en oeuvre et enjeux

Marie-Thérèse Chicha, Éditions Yvon Blais, 1997

L'ouvrage de Marie-Thérèse Chicha offre une synthèse des connaissances en matière d'équité tout en les intégrant de façon systématique aux dispositions précises de la *Loi sur l'équité salariale*. Les différentes étapes de la mise en oeuvre de l'équité salariale sont présentées et expliquées: identification des catégories d'emplois à prédominance, élaboration et application des outils d'évaluation, mesure et correction des écarts salariaux entre catégories d'emplois équivalentes; les conditions de maintien de l'équité salariale sont également examinées. Enfin, l'auteure présente une revue des impacts possibles de l'équité salariale sur les travailleuses et sur les organisations.

Le Bouge, bulletin de liaison du CIAFT, est publié quatre fois l'an. 1265 rue Berri, bureau 930, Montréal (Québec)

H2L 4X4 Tél.: (514) 844-0760 Fax: (514) 844-0571

Coordination production: Marie-Chantal Girard

Rédaction: Marie-Chantal Girard, Thérèse Larochelle,

Thérèse Sainte-Marie

Mise en page: Sonia Claveau